

MGB *MOTO*

MONDAY GENTLEMAN BIKER

Je soussigné

- Être en bonne santé
- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux, ne pas avoir consommé, ni avant ni pendant la journée, alcool, stupéfiant ou autre de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit.
- Avoir la pleine possession de mes facultés mentales et physiques.
- Être titulaire du permis de conduire correspondant au type du véhicule utilisé, ou un certificat d'aptitude au Sport Motocycliste (CASM) ou une licence FFM ou un Pass Circuit FFM à la journée.
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage d'une moto sur circuit fermé, et même dans un contexte d'entraînement .
- Je renonce d'ores et déjà à engager toute action judiciaire à l'encontre de la société MGB MOTO 2 dès lors que :
- Je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit.
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale et physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine, et ce à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.
- Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurai causé aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit, il en va de même pour les extincteurs et sacs d'absorbant,
- Je conserverai un comportement exemplaire, et m'engage à respecter les règles de sécurité du circuit.
- L'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation dans l'enceinte du circuit.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité sans remboursement ni avoir .
- Les pilotes recalés au sonomètre ne seront pas remboursés, le niveau sonore est fixé en fonction du circuit (se reporter au règlement du circuit).
- La pluie n'empêche pas la pratique de la moto, les journées sont donc maintenues, sauf événement exceptionnel.

- Un engagement peut être annulé si vous vous inscrivez dans une catégorie qui n'est pas la vôtre et ce sans remboursement.
- En cas d'abandon au cours d'une journée (panne, chute ou autre) merci d'en informer l'organisateur avant de laisser ou vendre votre place à un autre pilote.
- Le remboursement suite à une annulation est possible uniquement sous conditions, en souscrivant à l'assurance annulation que l'organisateur vous propose sur son site au moment de l'achat de votre journée de roulage. Le cas échéant aucun report ou remboursement ne sera accordé pour quelle que raison que ce soit.

Je suis conscient(e) des risques liés à la pratique du sport moto ainsi que des blessures qui peuvent m'être infligées. J'affirme que cette déclaration est exacte. J'ai été informé(e) des assurances complémentaires et facultatives proposées par MGB MOTO2 et, en application de l'article L.321-4 du code du sport de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Je respecterai scrupuleusement les règles imposées par le circuit et l'organisateur, pour ma sécurité et celle de chacun.

Le :..../...../20__ à :

Signature Obligatoire:

MGB MOTO 2
Pôle Mécanique, Allée D
30520 ST Martin de Valgalgues
06 63 32 05 68
www.mgbmoto.fr